

Postulat pour la création d'un réseau cyclable intercommunal

Le 18 mai 2015, des élus du Conseil communal de Nyon ont déposé un postulat pour demander à leur Municipalité d'œuvrer de concert avec les Municipalités des communes voisines pour l'élaboration d'un réseau cyclable intercommunal. Les considérants du postulat Nyonnais sont les suivants :

Le Conseil communal de Nyon a adopté un préavis en septembre dernier, concernant le réseau cyclable de Nyon, planification qui indique les différents développements attendus ces prochaines années dans le domaine du vélo. Aussi curieux que cela puisse paraître, ce réseau semble avoir été conçu sans concertation avec les communes voisines, notamment Eysins et Prangins.

On peut cependant imaginer que de nombreux citoyens de communes limitrophes, qui se rendent à Nyon, s'attendent à ce qu'un réseau leur soit proposé pour qu'ils puissent se déplacer de manière sécurisée. On pense notamment :

- aux personnes qui rejoignent quotidiennement la gare de Nyon pour prendre le train, et qui rentrent chez eux le soir ; - aux élèves de Prangins qui, dès 2016, se rendront au collège de Nyon-Marens, où seront regroupées les classes secondaires ;

- aux habitants de Prangins ou d'Eysins qui souhaitent se déplacer à bicyclette jusqu'à Nyon pour faire leurs courses ; - aux Nyonnais qui veulent aller se balader au-delà des «frontières» de la commune.

Un plan de mobilité douce a déjà été dessiné dans le cadre du Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN), qui regroupe 8 communes autour de Nyon (Crans-près-Céligny, Duillier, Eysins, Grens, Prangins, Signy-Avenex et Trélex), et qui coordonne le développement de l'agglomération sur le plan de l'urbanisme, des transports et du paysage. Ce dernier peut servir de base au développement du réseau hors de Nyon.

Par ailleurs, la Confédération a accepté de financer, dans le cadre de projets d'agglomération du Grand Genève, à hauteur de 40%, toute une série de mesures en faveur du vélo, notamment la construction d'une passerelle qui devrait relier Prangins à Nyon.

Compte tenu de tous ces éléments, nous demandons à la Municipalité : - d'élaborer un projet de réseau cyclable avec les communes voisines.

Aussi, afin d'appuyer la demande de nos collègues Nyonnais, et sachant qu'une même démarche est en cours au Conseil communal d'Eysins pour le mois de juin ;

Je demande à la Municipalité de bien vouloir étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires, de faire des propositions en vue de la constitution d'un réseau cyclable intercommunal et de dresser un rapport à ce sujet.

Yvan Buccioli
Conseiller communal